

**13<sup>ème</sup> conférence annuelle Défense/Aéronautique**

Table ronde N°1 : Quelle politique de défense pour le prochain quinquennat dans un cadre européen élargi ?

Remerciements

**Eléments d'intervention**

Introduction

Les problématiques de défense se trouvent bouleversées par la transformation très rapide de la société internationale et, bien sûr, par les évolutions du contexte géostratégique. Des menaces se concrétisent, d'autres se complexifient.

**Nous vivons dans un monde plus instable et plus dangereux que ce que nous attendions à la fin de la guerre froide** : le terrorisme a pris une dimension sans précédent ; la prolifération nucléaire et balistique s'accélère ; aux conflits anciens, non réglés, comme ceux du Proche-Orient, se sont ajoutés des conflits nouveaux, souvent accompagnés de violations inacceptables des droits de l'homme comme au Darfour.

**La politique de défense française n'échappe pas à un réexamen alors même qu'un considérable effort de réforme a déjà été entrepris depuis quinze ans.**

Pourtant ce modèle d'armée, nous en avons tous conscience, est aujourd'hui inadapté. **Il est à la fois en butée capacitaire et minée par une sourde crise financière. Il souffre surtout d'un manque de sélection et de maîtrise des priorités.**

**1 - Pour nous, à gauche, il s'agit de fixer des nouvelles orientations, de modifier le cap sans chercher la rupture.**

Rompre, cela signifierait quoi au juste? La réintégration dans l'OTAN, l'atrophie de la dissuasion, l'engagement dans le projet anti-missiles américain ou encore, comme je l'ai récemment lu, dans un rapport de l'UMP, l'adoption d'une « doctrine d'intervention préventive couplée à une culture expéditionnaire plus marquée de nos armées » ?

**Le choix de la rupture ne paraît ni raisonnable ni crédible. Il est même dangereux s'il s'agit d'épouser des logiques qui conduisent à la régression, à l'alignement, ou à l'aventurisme pour notre défense.**

### 13<sup>ème</sup> conférence annuelle Défense/Aéronautique

Il est par ailleurs difficile de parler de rupture quand il faut aussi ménager les acquis de notre pays en matière de défense : avantages capacitaires, expertises technologiques, bases industrielles, savoir-faire militaire.

Il faut aussi tenir compte du temps. Les objectifs de notre politique militaire s'inscrivent nécessairement dans la durée :

- l'horizon de l'intégration européenne, nous y reviendrons tout à l'heure, est lointain, c'est la perspective d'une génération ;
- les cycles de la programmation des équipements sont des cycles longs, pour certains grands équipements, comme les moyens nucléaires, une trentaine d'années ;
- l'inscription dans la durée de nos actions militaires est devenue, ce qu'on n'imaginait pas au début des années 90, une problématique structurante des opérations extérieures. Songeons par exemple que nos soldats sont déployés sur le théâtre balkanique depuis près de 15 ans.

Au cours du prochain quinquennat, l'important sera donc de poursuivre la modernisation de notre outil militaire, de clarifier nos options stratégiques, de mieux hiérarchiser nos priorités en fonction des nouveaux enjeux de sécurité.

**Bref, il faudra dégager complètement notre modèle d'armée des schémas anciens qui, en dépit des réformes accomplies, continuent de le brider.**

**Je pense que la première tâche à accomplir est de l'ordre de la réflexion théorique et politique. Il convient en effet de redéfinir les fondements stratégiques de notre défense et en conséquence d'adapter les missions confiées à nos forces. Un nouveau Livre Blanc s'impose** d'autant que le référent actuel de notre politique de défense est daté, qu'il s'agisse du Livre Blanc de 1994, qu'il s'agisse du modèle d'armée 2015 lui-même défini il y a longtemps.

**Il faut repenser les principes de notre doctrine, les contrats opérationnels de nos armées, les formats des forces et réexaminer les processus de décision dans le domaine politico-militaire.**

**D'entrée de jeu, et pour des raisons différentes, quatre sujets seront sur l'agenda présidentiel dès le lendemain des élections : la défense européenne, les engagements extérieurs de la France, la programmation militaire, l'industrie aéronautique et de défense.** Aucun de ces derniers points ne peut s'envisager sur un plan exclusivement national. **Tous appellent un horizon de rationalisation, un cadre politique européen.**

**13<sup>ème</sup> conférence annuelle Défense/Aéronautique**

**Il convient en outre d'en finir avec ce que sous la Vème République on a coutume d'appeler le « domaine réservé ». Cette réforme indispensable à la modernisation de la vie politique française permettra aussi de rapprocher nos pratiques avec celles en usage dans les autres démocraties européennes.**

**2- La défense européenne est une préoccupation cardinale.**

L'Europe de la défense pourtant très prometteuse après les accords de St Malo, Nice et Laeken, s'est progressivement grippée après 2002. Les divisions sur l'Irak puis l'échec du traité européen ont enrayé la machine. Il est impératif de relancer la construction d'une défense européenne autonome. **Nos concitoyens comme tous les autres peuples européens attendent d'ailleurs de l'Europe plus de protection, davantage de sécurité.**

La politique européenne de sécurité et de défense (PESD) est le grand chantier des quinze prochaines années. Le processus de relance de la PESD qui passe par des consolidations juridiques et institutionnelles admises par tous doit être très pragmatique au départ et porter sur des projets concrets. **Dans ce domaine aussi l'Europe se fera par la preuve.**

**Une chose est sûre, dans la perspective de la prochaine présidence française de l'Union, il faudra dès l'été 2007 reprendre des initiatives fortes.** Sinon on en restera aux demi-mesures comme dans l'Agence européenne de défense, aux succès symboliques comme en République Démocratique du Congo. Une relance politique s'impose.

L'Europe de la défense, à chaque étape décisive de sa construction, bute toujours sur les deux mêmes obstacles : celui de la souveraineté des Etats membres et celui de leurs rapports névrotiques à l'Amérique. En clair, les Etats européens ne parviennent pas à se sortir de deux dilemmes : comment concilier l'émergence d'une Europe stratégique et politique avec le maintien d'une Alliance atlantique dominée par les Etats-Unis, comment conjuguer l'édification d'une puissance européenne et le cadre maintenu des souverainetés nationales ?

Le bon sens indique dans l'un et l'autre cas la voie à suivre, celle de l'Europe. Une Europe forte est en effet la condition *sine qua non* d'une relation transatlantique équilibrée, harmonieuse donc durable. **Pour dépasser nos contradictions face aux Etats –Unis il faut donc accepter de grandir.** Une Europe plus unie, plus cohérente, responsable s'impose face aux défis de la mondialisation qui sapent le crédit des Etats-Nations incapables de les relever seuls. **Aujourd'hui, pour les Européens, l'intégration ne signifie pas moins mais au contraire plus de souveraineté.**

**La construction de la défense européenne nécessite une ambition politique mais elle passe d'abord par des projets concrets, par le choix de la convergence et de la préférence**

**13<sup>ème</sup> conférence annuelle Défense/Aéronautique**

**européenne.** Elle suppose d'abord au minimum la réalisation des engagements de Nice et de Laeken. **Aujourd'hui, l'Union dispose d'une force de plus de 60000 hommes mais c'est une force virtuelle constituée de soldats de papier. Il est ainsi totalement inenvisageable de projeter, au-delà de 2 à 3000 hommes, un détachement européen d'une certaine envergure.**

**Constituer des forces efficaces au service de l'Union européenne implique de porter l'accent sur l'harmonisation des formations, la standardisation des matériels, l'intégration progressive des soutiens et le renforcement des états-majors, en particulier les états-majors de forces qui sont la cheville ouvrière des interventions militaires.** De surcroît, les pays européens ne devraient plus, en matière d'équipements, faire des choix contradictoires. A cet égard, l'incapacité persistante des Européens à se mettre d'accord sur leurs équipements militaires futurs (avions de chasse, drones, frégates...) est consternante.

Après le déraillement du traité constitutionnel européen, il est urgent de consolider la politique européenne de défense par un cadre juridique adapté. Or, l'hypothèse proposée par la droite d'un mini-traité, écrit, selon la formule de ses promoteurs, « au ciseau et non pas au stylo », présente le risque d'aboutir à un texte sans consistance, tirant définitivement l'Europe politique vers le bas. D'un autre côté, l'obtention d'un accord à 27 sur une nouvelle mouture du traité en cours de ratification peut prendre un certain temps.

**C'est pourquoi depuis quelques mois déjà, comme un ballon d'essai, j'avance l'idée d'un accord particulier sur les questions de défense, d'un Schengen militaire.**

Dans un traité ad hoc, il s'agirait de reprendre la plupart des progrès d'ores et déjà enregistrés lors de la conférence intergouvernementale : la clause de garantie mutuelle en cas d'agression, la consolidation des organes de la PESD, l'approche inter-piliers et le principe des coopérations structurées dans le domaine militaire. Ce traité, ouvert à tous, serait conçu comme un extrait du traité constitutionnel pour les Etats qui ont déjà ratifié ce texte ou comme un développement particulier des traités d'Amsterdam et de Nice pour les autres.

Etant donné son caractère a priori consensuel, il pourrait être soumis rapidement partout à ratification parlementaire. En cas d'accord global, les Etats qui le souhaitent pourraient dans le cadre d'une coopération structurée aller plus loin dans l'intégration de leurs forces militaires. En cas de désaccord entre les 27, les dispositions de ce traité sur la défense pourraient, comme dans le cas de l'Euro ou de l'accord de Schengen, être mises en œuvre par un groupe d'Etats pionniers. **Un tel accord particulier sur la défense peut être un formidable levier pour sortir l'Europe politique de l'ornière.**

**13<sup>ème</sup> conférence annuelle Défense/Aéronautique**

Les Européens ne peuvent assurer leur protection, rééquilibrer leurs positions avec les Etats-Unis, défendre leurs valeurs démocratiques de liberté, de laïcité et de tolérance sans construire une Union politique plus solide et intégrer en urgence leurs moyens militaires disparates. C'est pour l'Union européenne le grand chantier des quinze prochaines années. Dans le cas contraire ce sera le cimetière du modèle qu'elle prétend incarner et la fin de l'autonomie politique et stratégique que les Européens revendiquent.

L'Europe de la défense s'impose politiquement et pratiquement dès à présent, alors que jamais les sollicitations opérationnelles de nos armées et de celles de nos partenaires, on le voit en Afghanistan, n'ont été aussi fortes.

**2 – Jamais, en effet, les armées françaises n'ont été autant projetées hors du territoire.**

Plus de 16 000 de nos soldats sont aujourd'hui déployés à l'étranger. Les plus gros contingents, hors les éléments pré-positionnés (Djibouti, Sénégal, Gabon, Tchad...), sont mobilisés dans les Balkans, en Côte d'Ivoire, en Afghanistan et au Liban. **Jamais les mobiles de ces interventions n'ont été si confus, et leur bilan politique aussi mitigé qu'aujourd'hui.**

L'utilité de la participation de troupes françaises à la stabilisation des Balkans, dans le cadre de mandats internationaux, ne fait guère de doute. Mais il faudra bien un jour envisager de passer le relais. Or les conditions politiques d'un retrait ne sont toujours pas réunies.

Notre rôle en Côte d'Ivoire et au Tchad est discutable. En Côte d'Ivoire, notre intervention marquée au sceau d'un post-colonialisme dépassé, n'est pas parvenue à dégager une issue politique à la crise. L'opération Licorne s'est enlisée. Les Autorités française cherchent désormais une voie de repli prudente, aussi discrète que le tapage autour des accords de Marcoussis avait été intempestif.

Au Tchad, en République Centre Africaine on aimerait connaître exactement la mission et les instructions données à nos unités.

Au Liban et en Afghanistan, il convient de prendre toute la mesure des responsabilités internationales prises par la France.

**Partout, cependant, on peut redouter des enchaînements contre notre grès.**

**La prochaine présidente, prochain chef des armées, devra se saisir rapidement des nombreuses opérations extérieures auxquelles notre pays participe. Il lui appartiendra d'en préciser le cadre et les objectifs.**

**13<sup>ème</sup> conférence annuelle Défense/Aéronautique**

**Les engagements militaires extérieurs de la France doivent être considérés sereinement.** Il faut à la fois agir en responsabilité mais aussi tirer les conséquences quand les situations sont sans issue ou justifient des évolutions de notre dispositif. Cet examen ne peut se faire qu'au cas par cas et en étant en position de décider. **Cependant on peut d'ores et déjà, en tirant toutes les leçons d'un passé récent, envisager de rééquilibrer les modalités de notre présence militaire en Afrique. Les accords de défense devraient être remis à plat, plus de multilatéralisme s'impose en tout cas.**

**3- Notre modèle d'armée souffre aujourd'hui de tensions récurrentes sur la réalisation des objectifs capacitaires.** Il est en grave difficulté financière. Aujourd'hui, quasiment au terme de l'exercice de programmation, on se trouve devant une situation marquée par une impasse financière majeure et un manque de hiérarchisation des priorités en ce qui concerne les programmes.

**Si l'on voulait réaliser le modèle 2015, il faudrait non seulement reporter son terme à 2020 mais il manquerait encore par rapport aux échéances de programmation 70 Milliards d'euros.**

Cela signifie qu'il conviendrait d'accroître de 4 à 5 Mds € les crédits d'équipement des armées. Personne, pas plus à droite qu'à gauche n'y est prêt.

**La gravité de la situation financière de la défense devrait interdire les surenchères démagogiques. Cela explique notamment certaines de nos mises en garde comme celle émise au sujet du second porte-avion.**

La réalisation de ce grand bâtiment implique non seulement que le projet industriel de coopération franco-britannique permette d'en réduire effectivement le coût estimé à 3 Mds€, mais suppose aussi la définition d'un concept d'emploi, notamment articulé avec les capacités de projection aériennes et navales de nos partenaires européens. En effet aujourd'hui pour les actions lointaines auxquelles il est principalement destiné, notre groupe aéronaval est moins comme on le prétend un élément de souveraineté qu'un gage d'alliance dans les coalitions commandées par les Américains. C'est le cas aujourd'hui dans l'engagement en Afghanistan. Nous dépendons des moyens américains pour assurer la protection du Charles de Gaulle. La planification des missions et des frappes est entièrement décidée par l'état-major américain.

Alors même que les programmes militaires appellent un réexamen des concepts d'emploi et une remise en ordre des commandes, alors qu'il n'y a plus un sou vaillant en caisse, le ministère de la défense continue de lancer de nouveaux équipements.

Depuis six mois le gouvernement accumule les effets d'annonce sur de nouveaux programmes : drones, porte-avions, FREMM, Barracuda. **Cela n'est pas sérieux.**

**13<sup>ème</sup> conférence annuelle Défense/Aéronautique**

**Après l'élection présidentielle, des arbitrages seront à rendre en urgence.**

**De fait le modèle 2015, miné par une crise financière larvée, est caduc !** Il faut donc remettre l'ouvrage sur le métier. Un nouveau schéma de planification et de programmation s'impose. Ce n'est un mystère pour personne. Cet exercice sera à lancer rapidement et cette fois sérieusement.

**C'est ce qu'attendent et les Etats majors et les industriels qui seront associés à ce travail. Par ailleurs, il conviendra de se concerter étroitement avec nos partenaires européens avec qui nous développons des équipements communs.**

**4 - La France est dotée d'une industrie de défense de premier plan.**

Ce secteur-clé de notre économie mobilise, directement ou indirectement les compétences de 400 000 chercheurs, ingénieurs, techniciens et ouvriers.

Dans les domaines aéronautique, électronique, naval, nucléaire et spatial, nos entreprises se situent au meilleur niveau mondial. Cette situation est le fruit d'efforts et d'investissements considérables consentis depuis 50 ans. Il faut sauvegarder ces atouts !

**Or, la place de nos sociétés aéronautiques et d'armement dans la compétition internationale régresse.** Leur rôle faiblit dans la consolidation industrielle en Europe. Il faut envisager la confortation de nos entreprises, je pense à EADS, et la consolidation industrielle de certains secteurs au niveau européen, notamment dans le domaine des constructions navales ou l'armement terrestre. La droite dans ce domaine a accumulé les erreurs.

L'évolution du pacte d'actionnaires dans EADS, prévue dans les accords initiaux, a été peu à peu compromise. Aujourd'hui la consistance managériale et actionnariale du groupe est fragilisée. L'Etat français n'a aucune raison de se désengager. Dans cette période d'instabilité, il est plus que jamais une garantie pour EADS. Il importe surtout de revenir à l'esprit européen qui présidait à la fusion, ce qui implique de dépasser les clivages nationaux.

Le mariage entre la DCN et Thalès, régulièrement annoncé et régulièrement repoussé depuis 2001, semble s'établir sur des bases arrangées sans qu'on en connaisse pleinement les détails. Le jeu qui était ouvert pour DCN, GIAT et l'ex société SNECMA fondue dans SAFRAN au niveau européen dans leurs branches respectives s'est progressivement refermé.

**13<sup>ème</sup> conférence annuelle Défense/Aéronautique**

**La désinvolture du gouvernement Raffarin, dont Nicolas Sarkozy fut ministre de l'Economie, puis l'activisme brouillon du gouvernement Villepin, ont fragilisé partout les positions françaises dans un secteur stratégique qui requiert de l'Etat une attention vigilante et un soutien continu.**

Les symptômes de cette fragilisation (crises de management à répétition, fusions franco-françaises contre-nature, crispations européennes...) sont nombreux. Conjugés aux difficultés conjoncturelles rencontrées par Airbus ou Galiléo, ils mettent en évidence la nécessité d'un dessein pour notre industrie aéronautique et de défense.

Au-delà de la question majeure des restructurations industrielles, beaucoup reste à faire pour optimiser, à l'échelle de l'Union, les investissements réalisés par nos partenaires et nous-mêmes. **Qu'il s'agisse des programmes militaires, des centres d'essais ou des chaînes de fabrication, il faudra bien éliminer progressivement des duplications inutiles et coûteuses.**

**Cette nouvelle politique doit s'articuler autour de quatre axes : le renforcement de notre dispositif industriel ; la préférence européenne en matière de fabrication et d'acquisition d'armements ; le développement de notre effort de recherche ; un soutien mieux structuré à l'exportation.**

5 – Parmi tous les sujets sur l'agenda présidentiel dès 2007, je n'oublie pas la priorité institutionnelle inscrite dans le projet socialiste. **La modernisation de notre vie publique appelle en effet, à l'instar des pratiques en usage dans toutes les autres démocraties occidentales, un renforcement des procédures d'information et de contrôle du Parlement dans les affaires de défense et plus de transparence aussi sur les opérations extérieures, le contrôle des services de renseignement et les ventes d'armes.**

**Cette normalisation du fonctionnement de notre République dans les affaires militaires doit aussi s'accompagner d'une attention portée aux rapports entre la société et la communauté militaire.** La professionnalisation des armées ne sera pas achevée sans une adaptation du statut des militaires. La professionnalisation appelle en effet un accompagnement qui suppose un alignement progressif des droits et de la place des militaires dans notre société.

Cela passe en particulier par la démocratisation des instances de concertation au sein des conseils de la fonction militaire mais aussi par des actions en faveur de la condition militaire.

**La consolidation du lien entre l'armée et la nation inclut aussi un « volet défense » du service civique à définir, le regain du volontariat et la constitution de réserves, grâce à des mesures plus incitatives.**

**13<sup>ème</sup> conférence annuelle Défense/Aéronautique**

Voilà les enjeux et les défis pour la France et notre politique de défense après 2007. Les relever impliquera à la fois une ferme volonté, une nette hiérarchisation des priorités et des axes d'effort et une vigoureuse relance du processus européen.

**Cette tâche ne peut être accomplie sans clarté politique au départ.**

Conclusion

**C'est pourquoi, je veux souligner en conclusion sur quelles convictions s'appuient les orientations et les propositions que je viens d'exprimer.**

Autour de cette table, on peut se rejoindre sur des constats : l'évolution des enjeux de sécurité ou le désordre financier du ministère de la défense, on peut même tomber d'accord sur des remèdes : la mise en chantier d'une nouvelle programmation, la nécessaire convergence des commandes d'armements à l'échelon européen par exemple.

Mais dans les projets des autres candidats je constate bien des circonvolutions, des zones floues et des ambiguïtés volontaires.

**Quand dans le Pacte présidentiel et le projet socialiste nous parlons de défense européenne, ce n'est pas de façon purement instrumentale – comment mieux dépenser, comment mieux organiser les moyens militaires - mais aussi comme un projet politique ambitieux et de long terme s'opposant à la double régression nationaliste et atlantiste qui menace l'Europe.**

**Quand nous parlons de sécurité ce n'est pas pour encourager les réponses militaires.** Personne chez nous ne fit antichambre à la Maison Blanche pour aller s'excuser de l'arrogance de ceux qui, en France, dénoncèrent l'illégitimité et l'inanité de la guerre en Irak. **Non, quand nous parlons de sécurité c'est au nom d'une France pacifique mais pas ingénument pacifiste. Notre projet comporte donc à la fois un volet militaire mais aussi un important volet diplomatique en faveur de la rénovation des procédures de sécurité collective, des progrès de la justice internationale et du désarmement.**

**Quand la gauche assure qu'elle maintiendra les crédits militaires et l'effort de défense à leurs niveaux actuels** (environ 2% du Pib hors pension et en incluant la gendarmerie conformément aux normes établies dans le dernier rapport du Conseil Economique de la Défense), **elle prend un engagement raisonnable et cohérent.** Elle entend assurer le financement de nos dépenses de sécurité mais elle n'entend pas pour autant sacrifier les autres priorités qu'elle s'est fixée en faveur de

**13<sup>ème</sup> conférence annuelle Défense/Aéronautique**

l'emploi, de l'éducation notamment ni l'objectif de réduction de la dette. **Elle refuse qu'on tire des traites disproportionnées sur l'avenir.**

**Quand nous, socialistes, proposons d'en finir avec le domaine réservé, il ne s'agit pas d'un rapetassage de circonstance de la Vème République mais d'une profonde évolution de nos Institutions en faveur des pouvoirs du Parlement.** Qui peut vraiment croire que N Sarkozy, hier ministre de l'intérieur intrusif, prince de l'ombre place Beauvau pourrait, soudain touché par la grâce, se transformer en apôtre de la transparence s'il était porté à l'Elysée ?

Une grande politique de défense c'est d'abord une conviction.